



*Communiqué de presse
le 12 septembre 2017*

Mise en enquête publique de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère

La révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) en Ile-de-France a été lancée le 22 janvier en Ile-de-France. Les travaux arrivent à leur terme et le projet de PPA est disponible sur www.maqualitedelair-idf.fr.

Depuis plus d'un an et demi, 8 groupes de travail associant l'ensemble des secteurs d'activité contribuant à la pollution, des collectivités dont le conseil régional d'Ile-de-France, le conseil départemental du Val-de-Marne, la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, ainsi que des associations pour la protection de l'environnement ont proposé des actions permettant de supprimer à termes les dépassements des valeurs limites de qualité de l'air observés sur l'Ile-de-France. Ces travaux ont permis de créer une réelle dynamique en faveur de la qualité de l'air.

Les sources d'émissions sont aujourd'hui diffusées et issues majoritairement de nos modes de transport et de chauffage. 25 défis sont à relever par tous les secteurs d'activité et par tout citoyen. Le changement de nos comportements est l'une des clés de succès de l'amélioration de la qualité de l'air en Ile-de-France. C'est l'ambition de cette révision du PPA. Les aides de l'Etat sur ce sujet sont conséquentes : 64 M€ pour le bonus/malus écologique et la prime à la conversion des véhicules, 5 M€ pour l'installation de bornes de recharge électrique, 5 M€ pour la mobilité propre sur le fonds transition énergétique et 43 M€ de crédits d'impôt transition énergétique pour le renouvellement des appareils de chauffage au bois anciens.

Le projet de PPA est soumis à l'enquête publique entre le 18 septembre et le 31 octobre 2017. Chaque francilien peut venir consulter le projet sur les lieux d'enquête publique et y déposer son avis et observations.

Par ailleurs, un registre électronique permettant de déposer ses observations et avis est en ligne à l'adresse suivante : <http://enquete-publique-ppa-idf.fr>

Enfin, tout francilien est invité à participer aux réunions publiques organisées pour présenter le projet. Elles auront lieu à partir de 20h00 :

- à Gonesse, le 20 septembre ;
- à Massy, le 26 septembre ;
- à Paris, le 3 octobre ;
- à Ivry, le 10 octobre ;
- à Saint-Denis, le 17 octobre.

Les informations sont disponibles sur le site <http://www.maqualitedelair-idf.fr>

Contacts presse:
Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01.82.52.40.25
pref-communication@paris.gouv.fr

Pour en savoir plus : ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr